Communauté métropolitaine
de Montréal

Rapport de suivi 2018 sur l'application de la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux

Février 2020

Table des matières

1. HISTORIQUE ET CONTEXTE 3
2. NOUVEAU MANDAT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT 3
3. PROGRAMME MÉTROPOLITAIN DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTES 2017-2022 4
3.1 Évaluation de la mise sur pied d'un programme d'audit de l'application réglementaire par les municipalités 5
4. ACTIVITÉS DE SUIVI 6
4.1 Table d'échanges techniques sur l'assainissement des eaux 6
4.2 Visites 7
4.3 Formations 7
4.4 Questionnaires de suivi de l'application 7
5. RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE 2018 8
5.1. Taux de réponse 8
5.2. Portrait des municipalités 9
5.3. Établissements industriels 9
5.4. Cabinets dentaires, restaurants et garages 11
5.4.1 Cabinets dentaires 12
5.4.2 Restaurants 12
5.4.3 Garages 12
6. ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ 13
7. CONCLUSION 17
ANNEXE 1 : Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 de l'application réglementaire sur l'assainissement des eaux
ANNEXE 2 : Réponse des municipalités aux questionnaires de suivi des années 2016-2017 et 2018.

1. HISTORIQUE ET CONTEXTE

En vertu de ses compétences en assainissement des eaux, le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté le *Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux*, le 11 décembre 2008. Le règlement est entré en vigueur le 1er avril 2009 après avoir reçu l'approbation de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Certains articles du règlement, dont les normes de rejet des contaminants à l'égout, sont entrés en vigueur le 1er janvier 2012.

L'application du règlement a été déléguée aux 63 municipalités (Annexe 1) du territoire par le biais d'une convention de délégation qui établit les responsabilités de chaque partie. Les municipalités sont responsables de l'inspection, du contrôle des normes, du traitement des plaintes, des poursuites judiciaires et de la production de rapports périodiques à la Communauté. La Communauté, quant à elle, prend les mesures appropriées pour vérifier l'application équitable de la réglementation.

Pour faciliter la mise en œuvre du règlement, la Communauté a réalisé des activités de formation, la production de guides et de formulaires, le tout accessible en ligne sur son site Internet.

Un premier rapport de suivi de l'application a été publié par la Communauté en novembre 2011 avant que les normes du règlement ne soient en vigueur. Par la suite, deux mandats ont été confiés à la Commission de l'environnement concernant le suivi exercé par les municipalités. Le premier, en 2014, a donné lieu à une série de recommandations et le second, en 2016, a pris acte de la mise en œuvre des recommandations précédentes. Ce dernier rapport de la Commission a été déposé au comité exécutif du 3 août 2017 et le « Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 de l'application réglementaire sur l'assainissement des eaux » a été adopté par la résolution CE17-160.

2. NOUVEAU MANDAT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Le comité exécutif de la Communauté a adopté, le 18 janvier 2019, la résolution CE19-016 de prendre acte du Rapport de suivi 2016-2017 sur l'application de la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux, d'en autoriser la diffusion et de mandater la Commission de l'environnement de tenir une séance publique d'information sur le rapport de suivi 2016-2017.

Afin de s'acquitter de son mandat, la Commission de l'environnement s'est réunie en séance de travail le 1er mars 2019 et a tenu la séance publique d'information le 18 mars 2019 de 10h00 à 11h30 dans les locaux du siège social de la Communauté.

Un avis public dans les journaux a été publié le 8 mars 2019 et l'avis a également été publié sur le site Internet de la Communauté. Les directeurs généraux des municipalités délégataires de la Communauté ont été invités à assister à la rencontre de même que les responsables techniques dans les municipalités.

Lors de la séance publique d'information, des représentants de dix (10) municipalités, un groupe environnemental, trois (3) représentants du secteur industriel et un consultant étaient présents.

Le rapport 2016-2017 a été présenté par le Service de l'environnement de la Communauté.

Le rapport de la Commission de l'environnement sur la séance publique d'information sur le rapport de suivi 2016-2017 sur l'application de la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux a été déposé au comité exécutif qui en a pris acte le 6 juin 2019 (Résolution CE19-119).

3. PROGRAMME MÉTROPOLITAIN DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTES 2017-2022

Le Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 (Annexe 1) comprend quatre (4) étapes. La première étape consistait à rappeler aux municipalités qui n'avaient pas répondu au questionnaire portant sur l'année 2015 qu'elles s'étaient engagées à appliquer la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux par le biais d'une convention de délégation adoptée par leur conseil de ville. Différentes options sont possibles advenant un manque de ressources à l'interne des municipalités pour s'acquitter de cet engagement tel que l'embauche de personnel qualifié supplémentaire, la subdélégation ou la mise en commun de ressources par plusieurs municipalités, de même que confier un mandat à la MRC ou à une régie existante ou à créer. Un choix devra être exercé d'ici la fin du Programme, au plus tard en 2022.

La seconde étape consiste à rendre disponibles les informations relatives au suivi de l'application réglementaire dans un rapport de suivi produit par la Communauté. Les rapports portant sur l'année 2015 et sur les années 2016 et 2017 sont disponibles sur le site Internet de la Communauté. Il en ira de même du présent rapport de suivi portant sur l'année 2018.

Comme prévu à la troisième étape du Programme, le questionnaire de suivi transmis périodiquement aux municipalités a été simplifié de façon à faciliter la cueillette d'informations servant à produire le rapport de suivi de la Communauté, et ce, à la satisfaction des municipalités consultées.

En complément des rapports de suivi de l'application de la réglementation sur l'assainissement des eaux, la quatrième étape du Programme prévoit l'évaluation de la mise sur pied d'un programme d'audit de l'application réglementaire par les municipalités. Cette dernière étape vise à évaluer les efforts supplémentaires à fournir par les municipalités et à voir s'il y a lieu de modifier ou de retirer des conventions de délégation.

3.1 Évaluation de la mise sur pied d'un programme d'audit de l'application réglementaire par les municipalités

Dans le Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 et comme prémisse à l'évaluation de la nécessité de la mise sur pied d'un programme d'audit périodique des municipalités, il était prévu de demander aux municipalités de produire un rapport expliquant en détail comment l'application réglementaire est effectuée et comment sont validés les rapports soumis par les entreprises, entre autres. Ce rapport devait être produit à la fin de l'année 2018, mais il n'a pas été demandé aux municipalités pour diverses raisons expliquées ci-après.

Dans les conventions de délégation, la Communauté s'est engagée à minimiser les efforts demandés aux municipalités. Il a été jugé que la production d'un tel rapport serait fastidieuse, de même que son examen par la Communauté. De plus, près de la moitié des municipalités n'ont pas d'établissements industriels raccordés au réseau d'égout sur leur territoire et éprouvent de la difficulté à appliquer le règlement. Plusieurs municipalités ne répondent pas au questionnaire de suivi qui leur est acheminé chaque année par la Communauté ou, si elles répondent, il est aisé de déduire de leurs réponses qu'il n'y a pas un suivi approprié qui est fait. À la suite de cet état de situation, une approche différente s'est imposée par rapport à la mise sur pied d'un programme d'audit.

Habituellement, un audit s'inscrit dans un processus d'améliorations continues et ne vise pas à sanctionner des non-conformités bien que ces dernières soient identifiées lors de l'audit. Les règles du jeu doivent être claires dès le départ, comprises et partagées par l'ensemble des acteurs impliqués dans une municipalité, dans le cas qui nous concerne présentement.

Chacune des étapes et actions relatives à l'application réglementaire doit être détaillée, connue et convenue. Ainsi lors de l'audit, l'auditeur identifie pour chaque action préétablie, sa réalisation ou non par les audités. L'ensemble des actions non réalisées constitue les non-conformités et sont présentées à l'équipe auditée qui préparera par la suite, un plan d'action pour améliorer les points non conformes.

Actuellement, le degré de maturité des municipalités dans l'application de la réglementation sur l'assainissement des eaux ne permet pas d'entreprendre un processus d'audit formel. Plusieurs municipalités ne répondent pas au questionnaire de suivi acheminé par la CMM ou visiblement, n'exercent pas un suivi suffisant. Plusieurs municipalités n'ont pas de personnel technique compétent pour appliquer la réglementation ou n'ont pas alloué les crédits nécessaires à sa mise en œuvre.

Toute la latitude est laissée aux municipalités sur la façon d'appliquer la réglementation puisqu'aucune procédure d'application détaillée n'a été édictée ni aucune fréquence de vérification

hormis le nombre de rapports (à l'article 10) que doivent transmettre annuellement les établissements industriels visés en fonction de leur débit d'eaux usées rejetées à l'égout.

De plus, la Communauté ne dispose d'aucun moyen pour inciter les municipalités à appliquer la réglementation métropolitaine ayant délégué l'application aux municipalités par le biais de conventions de délégation. Ces dernières devront être revues éventuellement à la lumière des recommandations qui découleront de la fin du Programme 2017-2022.

À l'heure actuelle, compte tenu des différences entre les municipalités, le meilleur outil d'évaluation de l'application de la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux demeure le questionnaire de suivi duquel on peut tirer plusieurs informations pertinentes sur le degré d'application faite par les municipalités.

Rappelons que l'un des objectifs du Règlement est de réduire les déversements de contaminants dans les ouvrages d'assainissement de façon à protéger le milieu aquatique. Les stations d'épuration des eaux usées municipales ont été conçues pour enlever principalement quelques contaminants de base d'origine domestique et s'avèrent moins efficaces pour plusieurs contaminants plus spécifiquement d'origine industrielle, d'où la nécessité de réduction à la source par le biais d'une réglementation. Ainsi, la priorité dans l'application réglementaire par les municipalités est le suivi des industries bien que ce soit le volet le plus exigeant à mettre en œuvre.

Le minimum attendu des municipalités qui ont des établissements industriels est donc de s'assurer que les rapports attendus des établissements industriels soient transmis aux municipalités selon la fréquence établie par règlement. En cas de dépassement de normes, les établissements industriels doivent soumettre un plan de mesures correctives et un échéancier de réalisation de ces mesures à la municipalité. Le responsable municipal de l'application réglementaire doit communiquer avec l'établissement industriel s'il ne reçoit pas le ou les rapports attendus, s'il manque des éléments au rapport (méthode, contaminants, point de contrôle, signature, suivi, etc.), s'il y a des dépassements de normes ne faisant pas l'objet d'une dérogation, si le plan de mesures correctives n'accompagne pas le rapport en cas de dépassement et pour tout autre suivi qu'il juge nécessaire.

Le questionnaire de suivi de la CMM aborde l'ensemble de ces éléments.

4. ACTIVITÉS DE SUIVI

4.1 Table d'échanges techniques sur l'assainissement des eaux

La Table d'échanges techniques sur l'assainissement des eaux (Table) est formée de représentants des cinq secteurs géographiques de la Communauté. Les villes de Blainville, Contrecoeur, Laval, Longueuil, Mirabel, Montréal, Pincourt, Repentigny et la Régie de l'assainissement des eaux du

bassin de La Prairie sont représentées à la Table. Deux (2) rencontres ont eu lieu en 2019, soit les 11 juin et 27 novembre.

Un sous-comité a été formé afin d'évaluer la nécessité de mettre sur pied un programme d'audit de l'application réglementaire par les municipalités comme prévu au Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022.

Le sous-comité a été formé de représentants de Montréal, Laval, Longueuil, Repentigny et Blainville auxquels s'est adjoint un représentant de Saint-Eustache. Deux (2) rencontres ont été tenues, soit le 18 juillet et le 4 septembre. Les conclusions sont expliquées au point 3.1.

4.2 Visites

Les quatre municipalités dont les eaux usées sont traitées par la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, soit Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park se sont concertées pour octroyer des contrats de suivi des établissements commerciaux à une firme privée de consultants en 2019. Les résultats de cette campagne feront partie du Rapport de suivi 2019. Le consultant a été accompagné sur le terrain le 12 septembre 2019 pour voir comment étaient faites les visites de suivi dans deux restaurants.

Des rencontres avec des représentants municipaux en lien avec les réponses au questionnaire 2018 ont eu lieu à l'automne 2019 dans les municipalités de Beauharnois, Chambly, L'Assomption, Mascouche et Verchères.

4.3 Formations

À l'initiative de la Table des préfets et maires de la couronne sud (TPECS), une formation sur le contenu du Règlement 2008-47, les attentes de la Communauté quant au suivi des différents éléments de la réglementation, les conventions de délégation et le suivi exercé par les municipalités ont été faits par la Communauté à Saint-Constant le 13 mars 2019.

4.4 Questionnaires de suivi de l'application

Afin de faciliter le suivi de l'application réglementaire par les municipalités, le questionnaire de suivi a été simplifié à compter du suivi de 2016 comme prévu par le « Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 de l'application réglementaire sur l'assainissement des eaux ». La plateforme SurveyMonkey a également été utilisée pour le questionnaire de 2018.

Le questionnaire 2018 a été envoyé à tous les répondants identifiés, le 13 décembre 2018 avec la date limite du 31 mars 2018 pour le compléter. Un rappel via l'application SurveyMonkey a été envoyé le 19 mars 2019, de même qu'un second rappel, le 12 juin. Des courriels ont également été envoyés le 26 juin 2109. Malgré toutes ces démarches, certaines municipalités n'ont pas répondu.

5. RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE 2018

Chaque représentant municipal identifié a reçu un tableau compilant l'ensemble des réponses de la municipalité pour les années 2016, 2017 et 2018 afin de mieux voir la progression dans le suivi exercé par les municipalités depuis l'envoi des questionnaires simplifiés. L'ensemble de ces tableaux de compilation sont présentés en annexe au présent document.

5.1. Taux de réponse

À la mi-mars 2019, 25 % des municipalités avaient rempli le questionnaire de suivi 2018. Ce pourcentage est passé à 40 % le 1er avril, à 57 % le 1er mai et à 80 % le 18 juillet 2019.

Neuf (9) municipalités n'ont pas répondu au questionnaire de suivi 2018, comparativement à six (6) municipalités en 2017.

Les municipalités suivantes ne répondent pas aux questionnaires de suivi, au moins depuis l'année 2015 et elles n'ont pas répondu non plus aux lettres adressées aux maires et aux directeurs généraux :

- Carignan
- Richelieu
- Saint-Mathias-sur-Richelieu.

La municipalité de Chambly n'a pas répondu aux questionnaires de suivi portant sur les années 2015 et 2018 et avait répondu ne pas avoir effectué de suivi pour les années 2016 et 2017. Elle n'avait pas répondu non plus aux lettres adressées au maire et à son directeur général. Une rencontre a toutefois été tenue à la fin de l'automne 2019 avec les représentants municipaux.

Les municipalités suivantes n'ont pas répondu au questionnaire de suivi 2018 bien qu'elles aient répondu les années antérieures :

- Hudson
- Les Cèdres
- Pointe-Calumet
- Saint-Mathieu
- Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Cela étant dit, ce n'est pas parce qu'une municipalité répond au questionnaire qu'elle exerce une surveillance adéquate des établissements et des rejets. En effet, plusieurs municipalités ont répondu qu'elles n'avaient fait aucun suivi. C'est le cas notamment de Terrebonne en ce qui concerne le volet des cabinets dentaires, restaurants et garages et de Mont-Saint-Hilaire pour tous les volets bien que cette dernière ait donné un contrat de suivi à un consultant pour 2019.

La municipalité de Saint-Constant dont le volet des établissements industriels est pris en charge par la RAEBL n'a pas répondu au questionnaire de 2018 ni à ceux de 2015, 2016 et 2017 en ce qui concerne les cabinets dentaires, les restaurants et les garages.

D'autre part, plusieurs municipalités répondent partiellement aux questionnaires, connaissent le nombre d'établissements, mais n'exercent aucun contrôle ni suivi des établissements.

5.2. Portrait des municipalités

Sur les 63 municipalités délégataires, en excluant celles qui ne répondent pas, 29 d'entre elles ne compteraient aucun établissement industriel visé par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi (article 10), 10 municipalités ne rapportent qu'un seul établissement industriel et 19 autres auraient plus d'un établissement industriel sur leur territoire. Ce portrait est sensiblement le même depuis 2015.

5.3. Établissements industriels

Le Règlement s'applique aux rejets d'eaux usées à l'égout, ce qui implique davantage d'établissements que seulement ceux qui sont visés par la caractérisation des eaux usées et les analyses de suivi. En effet, est soumis à la caractérisation des eaux usées, un établissement qui rejette plus de 10 000 m³/an d'eaux usées à l'égout ou que ses eaux usées contiennent un ou plusieurs contaminants comportant une norme au Tableau des contaminants de l'annexe 1 du Règlement. Plusieurs établissements ne satisfont pas à ces critères qui les obligeraient à produire un rapport de suivi à la municipalité, mais rejettent toutefois des eaux usées susceptibles de ne pas être conformes à l'ensemble des normes de rejet ou d'avoir des activités suscitant des plaintes de citoyens. Les municipalités responsables de l'application réglementaire sont ainsi appelées à consacrer plus d'efforts que le seul suivi des établissements visés.

Vingt et une (21) municipalités sur les 29 comportant au moins un établissement industriel ont reçu moins de rapports des établissements industriels visés de leur territoire que le nombre requis; ce nombre était de 20 dans le précédent rapport.

Des dépassements de normes ont été rapportés dans 15 municipalités pour un ou plusieurs établissements ayant transmis leurs rapports alors que ce nombre était de 14 dans le rapport précédent, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de dépassement de normes dans les 14 autres municipalités, car huit (8) d'entre elles rapportent n'avoir effectué aucun suivi et seulement six (6) municipalités rapportent qu'il n'y avait pas de dépassement dans les rapports qu'elles ont reçus.

Et, quatorze (14) municipalités contre neuf (9) dans le rapport précédent ont entrepris au moins une action supplémentaire à la suite de la réception (ou non) des rapports fournis par les établissements visés ou par suite d'un dépassement de normes non autorisé par une dérogation. Par action supplémentaire, on entend un avis, une demande adressée à l'établissement, etc.

Afin d'être en mesure de mieux valider les informations qui leur sont transmises par les établissements industriels, les responsables municipaux ont avantage à effectuer des visites et des inspections dans les établissements de leur territoire, de façon à connaître les procédés, les traitements et ainsi mieux évaluer les contaminants susceptibles d'être présents. Tout comme dans le rapport de suivi précédent, seulement 14 municipalités, soit 50 % de celles qui comptent des établissements industriels, effectuent des visites ou des inspections dans ces établissements.

Toujours dans la perspective de valider les informations qui leur sont transmises par les établissements industriels, onze (11) municipalités ont fait de l'échantillonnage de rejets d'eaux usées avec leur équipe ou ont mandaté un consultant pour le faire, alors que ce nombre était de dix (10) dans le précédent rapport. Dans plusieurs cas, ce ne sont toutefois que les contaminants de base ou ceux qui sont tarifés par la municipalité, qui sont surveillés.

Bien que l'émission de constats d'infraction ne soit pas un objectif de l'application du Règlement, car c'est avant tout la correction qui est visée, l'émission de constats d'infraction fait partie de l'application réglementaire lorsque c'est nécessaire. Très peu de constats d'infraction sont émis chaque année parce peu de suivis rigoureux sont faits par les municipalités et qu'elles hésitent à en arriver là. La plupart des municipalités n'utilisent pas tous les pouvoirs qui leur ont été délégués bien que de nombreux établissements industriels ne transmettent pas les rapports requis, entre autres. En 2018, sept (7) municipalités ont donné des constats d'infraction pour des clauses administratives ou des dépassements de normes. Ce sont les municipalités de Longueuil et La Prairie qui ont émis des constats d'infraction pour des clauses administratives et les municipalités de Boisbriand, Candiac, La Prairie, Montréal, Repentigny et Sainte-Catherine qui ont donné des constats d'infraction pour des dépassements de normes.

Bénéfices de l'application réglementaire sur l'assainissement des eaux usées à la Ville de Repentigny

Dès 2010, la Ville de Repentigny a élaboré un plan d'action pour répertorier les entreprises industrielles et les commerces visés par l'application du règlement 2008-47 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur notre territoire. De nombreuses visites de terrain ont permis de cibler les entreprises ayant des rejets d'eaux usées significatifs à l'égout, alors que des visites individuelles ont favorisé et sensibilisé les exploitants à l'égard de mesures correctives simples à mettre en place rapidement, tel que l'ajout de tamis au drain de plancher ou corriger l'infiltration d'eaux parasites. En 2013, la municipalité a adopté un règlement complémentaire afin de prescrire l'installation d'un regard d'échantillonnage aux bâtiments industriels et d'encadrer les charges polluantes (DCO, MES, NTK et P total) déversées quotidiennement au réseau d'égout sanitaire.

La conjonction de ces efforts issus de l'application réglementaire, ont permis de corriger et de rétablir des conditions normales d'opération à nos installations par étangs aérés desservant le secteur Le Gardeur ainsi que la Ville de Charlemagne, considérant par ailleurs que les caractéristiques des boues en résultant permettent leur valorisation périodique sur des terres agricoles. En effet de 2008 à 2018, les charges quotidiennes polluantes à l'entrée des étangs ont diminué de 55% pour la demande biochimique en oxygène (DBO_5) et les matières en suspension (MES), ainsi que de 32% pour le phosphore total (P total). Conséquence directe pendant cette même période, la consommation électrique (kWh) requise pour l'aération des étangs a été réduite de 28%.

Plus globalement, ces excellents résultats ont aussi eu pour effet de stabiliser le budget d'opération de cette station d'importance et de reporter dans le temps les besoins d'augmentation de capacité. À moyen terme, les bénéfices financiers de l'application réglementaire demeurent beaucoup plus élevés que les sommes engagées pour en assurer le suivi courant.

Enfin, l'auto-échantillonnage de la part des industries permet à chaque entreprise de contrôler leurs effluents par le biais d'un prétraitement approprié, et ce, en toute équité avec les autres utilisateurs des infrastructures d'assainissement de la municipalité. Le principe de pollueur-payeur est donc assumé entièrement par l'entreprise qui génère les rejets, puisqu'elle doit elle-même les traiter, et ce dans le respect des normes en vigueur.

5.4. Cabinets dentaires, restaurants et garages

Rappelons que les termes de « cabinets dentaires, restaurants et garages » sont utilisés pour fins de simplification. Les restaurants incluent également les établissements qui effectuent la préparation d'aliments. Ainsi, les comptoirs alimentaires des supermarchés ou des centres commerciaux, par exemple, sont inclus dans le terme générique de « restaurants » de même que les institutions scolaires ou sanitaires qui servent à manger, les centres de la petite enfance, etc. De la même façon, quand il est question des « garages », on inclut également les entreprises qui effectuent l'entretien, la réparation ou le lavage de véhicules moteur ou de pièces mécaniques, les rampes d'accès et de chargement de camions, etc.

Pour ce type de commerces ou d'institutions, il est prévu à l'article 4 du Règlement d'installer un équipement de prétraitement et de s'assurer de son installation, de son utilisation et de son entretien. Pour les cabinets dentaires, l'équipement de prétraitement requis est un séparateur d'amalgame certifié ISO 11143. Les restaurants et entreprises qui préparent des aliments doivent installer un piège à matières grasses en guise d'équipement de prétraitement tout en respectant les règles de la Régie du bâtiment pour ce type d'équipement. Quant aux garages et aux entreprises

qui effectuent l'entretien, la réparation ou le lavage de véhicules moteurs ou de pièces mécaniques, elles doivent installer un séparateur eau-huile et s'il y a présence de sédiments, elles doivent installer un dessableur ou un décanteur. Ces exigences permettent d'éviter d'avoir à contrôler les rejets d'eaux usées directement à la sortie de chacun de ces nombreux établissements.

5.4.1 Cabinets dentaires

De façon générale, le portrait de l'application réglementaire pour les cabinets dentaires est sensiblement le même qu'en 2017.

Sur les 63 municipalités délégataires, huit (8) d'entre elles rapportent ne pas avoir de cabinets dentaires sur leur territoire. Dix (10) municipalités n'ont pas répondu aux questions concernant les cabinets dentaires et deux (2) municipalités ont répondu qu'elles n'avaient fait aucun suivi en 2018. Dix (10) municipalités ne rapportent que le nombre d'établissements. De plus, on remarque aussi certaines incohérences dans les données rapportées entre les années 2016, 2017 et 2018.

Quelques municipalités ont amélioré le suivi des exigences pour les cabinets dentaires en faisant quelques visites. Cependant, le nombre de municipalités qui ont fait au moins une visite ou une inspection est demeuré à 11 en 2018.

5.4.2 Restaurants

De façon générale, le portrait de l'application réglementaire pour les restaurants est sensiblement le même qu'en 2017.

Quatre (4) municipalités rapportent ne pas avoir de restaurants ou d'établissements qui préparent des aliments sur leur territoire. Dix (10) municipalités n'ont pas répondu aux questions concernant les restaurants et deux (2) municipalités ont répondu qu'elles n'avaient fait aucun suivi en 2018. De plus, neuf (9) municipalités n'ont indiqué que le nombre de restaurants et autres établissements qui préparent des aliments sans aucune autre intervention de leur part.

Pour s'assurer de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien des pièges à matières grasses, les municipalités demandent des preuves écrites, mais seulement 21 municipalités ont effectué des visites ou des inspections dans les restaurants en 2018, le même nombre qu'en 2017. Le nombre d'établissements de ce type demeure toutefois considérable dans bien des cas et il faut parfois prévoir plusieurs années pour en faire le tour complet.

5.4.3 Garages

De façon générale, le portrait de l'application réglementaire pour les restaurants est sensiblement le même qu'en 2017.

Trois (3) municipalités rapportent ne pas avoir de garages ou d'entreprises qui effectuent l'entretien, la réparation ou le lavage des véhicules moteurs ou de pièces mécaniques sur leur territoire. Onze (11) municipalités n'ont pas répondu aux questions concernant les garages et deux (2) municipalités ont répondu qu'elles n'avaient fait aucun suivi. De plus, 12 municipalités n'ont indiqué que le nombre de garages sans aucune autre intervention de leur part.

Pour s'assurer de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien des séparateurs eau/huile et des décanteurs ou dessableurs, les municipalités demandent des preuves écrites, mais seulement 17 municipalités ont effectué des visites ou des inspections dans les garages.

6. ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ

À la lumière des réponses obtenues au questionnaire de suivi de l'application de la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux par les municipalités portant sur l'année 2018 et des constats qui en découlent, la mise sur pied d'un programme d'audit est suspendue pour le moment.

Cependant, compte tenu du suivi exercé par les municipalités depuis quelques années et de l'évaluation de la pertinence de la mise sur pied d'un programme d'audit de l'application réglementaire par les municipalités, des actions supplémentaires de la Communauté sont nécessaires telle la poursuite des questionnaires annuels et des activités d'encadrement.

Rappelons que la raison d'être du Règlement est d'assurer la protection de l'environnement, en particulier du milieu aquatique, en réduisant les déversements de contaminants dans les ouvrages d'assainissement. Les 52 stations d'épuration des eaux usées municipales du territoire de la Communauté sont conçues pour traiter principalement les matières en suspension et le phosphore total avec des objectifs de traitement spécifiques à respecter. Plusieurs autres contaminants qui se retrouvent dans les réseaux d'égout sont également enlevés en même temps par le procédé d'épuration selon une efficacité qui dépend, entre autres, de la chaîne de traitement particulière de la station d'épuration et des charges reçues. Les performances des stations d'épuration varient de l'une à l'autre et sont suivies à l'échelle provinciale. Des améliorations aux traitements sont requises dans plusieurs stations afin de respecter les nouvelles exigences du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) du gouvernement du Québec selon des échéanciers prévus à ce règlement.

La réduction à la source des contaminants est complémentaire au traitement des eaux usées par les stations d'épuration et nécessaire afin de préserver la qualité du milieu aquatique dans lequel se déversent les eaux usées traitées des stations d'épuration. Ainsi, des efforts doivent être faits pour réduire à la source le plus possible les contaminants inorganiques et organiques du Tableau de l'annexe 1 du Règlement 2008-47 compte tenu de la capacité d'enlèvement plus faible de ces contaminants par les stations d'épuration, de leur toxicité potentielle et de leur impact sur l'environnement.

Il est donc essentiel que les municipalités délégataires de la Communauté appliquent adéquatement le Règlement 2008-47 dans les établissements industriels qui sont visés. Des bénéfices environnementaux et financiers peuvent être anticipés et réalisés grâce à une application soutenue telle que soulignée par l'exemple de la ville de Repentigny au point 5.3.

Développements récents

Un examen plus approfondi des réponses au questionnaire de suivi portant sur les établissements industriels pour l'année 2018 a été fait pour les 29 municipalités de la CMM qui comptent au moins un établissement industriel visé par les caractérisations (article 9) et les analyses de suivi (article 10). Les directeurs généraux et les responsables de l'application réglementaire de six (6) municipalités n'exerçant aucun suivi des établissements industriels ont été contactés par écrit afin de solliciter une rencontre pour clarifier les attentes de la Communauté par rapport à un suivi adéquat de la réglementation métropolitaine et discuter des options que peuvent choisir les municipalités pour exercer le suivi requis tel que mentionné dans le « Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 de l'application réglementaire sur l'assainissement des eaux ».

Des six (6) municipalités interpelées, seul le village de Vaudreuil-sur-le-Lac n'a pas répondu. Des rencontres ont eu lieu à l'automne 2019 avec les villes de Beauharnois, Chambly, L'Assomption, Mascouche et Verchères, les attentes ont été clarifiées et à la lumière des discussions, on peut s'attendre à ce que le suivi débute ou reprenne. Cependant, les résultats ne seront pas visibles dès le prochain rapport de la Communauté qui portera sur l'année 2019 et il faudra attendre le rapport de l'année 2020 pour voir les améliorations apportées. Les villes de Beauharnois, Chambly, L'Assomption et Mascouche envisagent de faire le suivi à l'interne avec le personnel actuel et avec de nouvelles embauches.

Quant à la ville de Verchères, elle fait partie de la MRC de Marguerite-D'Youville qui a résolu d'embaucher une personne pour faire le suivi réglementaire dans les municipalités concernées de la MRC à partir de 2020, les modalités détaillées ne sont pas encore connues. La prise en charge de l'application réglementaire par la MRC est l'une des options identifiées dans le « Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 de l'application réglementaire sur l'assainissement des eaux ».

Les municipalités de Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park dont les eaux usées sont traitées par la Régie d'assainissement des eaux de la vallée du Richelieu, ont octroyé quant à elles, des contrats de services professionnels pour faire le suivi d'un certain nombre d'établissements dans chaque municipalité en 2019. Les résultats seront intégrés au rapport portant sur l'année 2019. Cette option est également une autre façon acceptable de s'acquitter de ses responsabilités face à l'application réglementaire.

Les directeurs généraux et les responsables de l'application réglementaire des trois (3) municipalités qui ne répondent pas aux questionnaires de suivi, depuis au moins 2015, ni aux lettres déjà adressées aux maires et aux directeurs généraux, soit Carignan, Richelieu et Saint-Mathias-sur-Richelieu ont également été sollicités une énième fois par écrit sans aucune réponse de leur part.

Le suivi des établissements industriels des villes de Candiac, Delson, La Prairie, Saint-Constant et Sainte-Catherine est exercé par la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie (RAEBL) en vertu des conventions de délégation entre ces municipalités et la RAEBL. Le suivi des commerces requis par l'article 4 du Règlement demeure toutefois sous la responsabilité de chacune de ces municipalités. Les directeurs généraux et les responsables de l'application réglementaire des villes de Candiac, Delson et Saint-Constant ont été sollicités par écrit pour une rencontre afin d'améliorer le suivi attendu par la Communauté pour les commerces de leur territoire. Des réponses ont été obtenues des villes de Candiac et de Saint-Constant, faisant état des démarches en cours. Aucune réponse n'a été reçue de la ville de Delson.

Questions complémentaires

Lors de l'examen des réponses aux questionnaires de suivi, des questions sont fréquemment soulevées quant à la rigueur du suivi exercé par rapport aux exigences réglementaires. À titre d'exemple, si trois (3) établissements industriels sont visés par la caractérisation des eaux usées ou par les analyses de suivi, on s'attend à ce que trois (3) établissements industriels aient transmis les rapports requis à la municipalité. Si moins de rapports sont transmis que le nombre attendu, on s'attend à ce qu'une action supplémentaire soit entreprise par la municipalité. De la même façon, lorsqu'une entreprise rapporte un dépassement de normes, elle doit accompagner son rapport d'un plan de correction et la municipalité doit entreprendre une action supplémentaire si le plan de correction n'accompagne pas le rapport transmis. Afin de dissiper les doutes qui peuvent survenir, des questions spécifiques ont été posées aux différentes municipalités délégataires dans le cadre du suivi des établissements industriels.

Selon les réponses qui ont été obtenues, l'explication fournie par la municipalité a été jugée satisfaisante ou n'a pas réussi à éclaircir les doutes soulevés.

Performance des municipalités

Bien que la mise sur pied d'un programme d'audit ait été suspendue pour le moment, il demeure néanmoins possible d'évaluer la performance des municipalités dans l'application réglementaire avec les données disponibles provenant des questionnaires de suivi et en commençant par le volet des établissements industriels. Par « performance », on entend ici la prise en charge ou la mise en œuvre de l'application réglementaire par la municipalité délégataire comme prévu au Règlement.

Certaines municipalités font les choses autrement et tout aussi bien que ce qui est prescrit dans le Règlement, mais nous nous sommes limités aux exigences des différents articles réglementaires.

En se basant sur les réponses au questionnaire de suivi portant sur l'année 2018 et sur les réponses complémentaires par rapport aux différentes exigences réglementaires pour le volet industriel principalement, un commentaire a été utilisé à titre indicatif pour illustrer la « performance » municipale. Un commentaire spécifique à la municipalité a été inséré dans les tableaux de compilation des réponses aux questionnaires 2016, 2017 et 2018 qui sont présentés en annexe au présent document. Les commentaires ne concernent que l'année 2018.

Sur les 29 municipalités qui répondent aux questionnaires et qui comptent au moins un établissement industriel visé par la caractérisation et les analyses de suivi, 16 d'entre elles semblent exercer un suivi adéquat en regard des exigences réglementaires: Blainville, Châteauguay, Delson, Laval, Longueuil, Mirabel, Montréal, Repentigny, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Catherine, Sainte-Julie, Sainte-Thérèse, Saint-Isidore, Saint-Jean-Baptiste, Varennes, Vaudreuil-Dorion.

À cela s'ajoutent six (6) municipalités qui appliquent le Règlement, mais dont les réponses aux questions d'éclaircissement n'ont pas suffi à confirmer l'application complète du Règlement pour les établissements industriels: Boisbriand, Candiac, La Prairie, Mercier, Saint-Eustache et Terrebonne.

Parmi les municipalités ayant répondu au questionnaire de suivi portant sur l'année 2018 et comportant au moins un établissement industriel, sept (7) d'entre elles n'exercent aucun suivi réglementaire sur les établissements industriels répertoriés de leur territoire respectif. Il s'agit des municipalités de Beauharnois, Beloeil, L'Assomption, Mascouche, Sainte-Anne-des-Plaines, Vaudreuil-sur-le-Lac et Verchères.

De plus, les municipalités qui n'ont pas répondu au questionnaire de suivi portant sur l'année 2018, qu'elles aient ou non des établissements industriels sur leur territoire, sont les suivantes : Carignan, Chambly, Hudson, Les Cèdres, Mont-Saint-Hilaire, Pointe-Calumet, Richelieu, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Mathieu.

Ainsi, sur les 29 municipalités qui ont des établissements industriels (sans compter Chambly et Mont-Saint-Hilaire qui n'ont pas répondu au questionnaire), 75 % d'entre elles font un suivi adéquat de la réglementation en ce qui concerne les établissements industriels (16 municipalités, soit 55 %) ou ont quelques améliorations à apporter par rapport aux exigences réglementaires (6 municipalités, soit 21 %).

L'accent a été mis sur les municipalités qui n'appliquent pas minimalement le règlement pour le volet des établissements industriels. Malgré les rencontres qui ont eu lieu à l'automne 2019, les améliorations dans le suivi des établissements industriels ne seront visibles que dans le rapport de suivi qui portera sur l'année 2020.

Quant aux dix (10) autres municipalités qui n'ont pas répondu au questionnaire portant sur l'année 2018, des rencontres seront initiées en 2020. La municipalité de Chambly a déjà été rencontrée à l'automne 2019. La ville de Mont-Saint-Hilaire pourra répondre au questionnaire de suivi portant sur l'année 2019 puisqu'un contrat de services professionnels a été octroyé pour le suivi réglementaire en 2019.

7. CONCLUSION

Bien que des améliorations dans le suivi réglementaire exercé par les municipalités délégataires soient encore nécessaires, on note tout de même une certaine progression bien que le portrait évolue très lentement. Le maintien d'un questionnaire annuel sur l'application pratiquée par les municipalités permet de visualiser l'amélioration d'année en année tout en sensibilisant les municipalités à certains aspects de leur suivi qui peut être amélioré.

L'argument du coût pour exercer un suivi adéquat n'est plus recevable quand on considère les bénéfices à la fois financiers et environnementaux sur les stations d'épuration et leurs rejets au cours d'eau tel qu'illustré par l'exemple de la ville de Repentigny dans ce rapport.

Des municipalités ont commencé à trouver des solutions pour pouvoir appliquer la réglementation et ces solutions passent souvent par le partage d'une ressource pour plusieurs petites municipalités comme compte le faire la MRC de Marguerite D'Youville ou l'octroi de contrats de service professionnels pour les municipalités desservies par la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu. Les municipalités de la Régie d'assainissement des eaux du Bassin de La Prairie ont, quant à elles, délégué l'application réglementaire pour le volet des établissements industriels à la RAEBL. D'autres options sont possibles. L'embauche d'une ressource supplémentaire permet également de développer et de conserver l'expertise dans une municipalité sachant que le suivi doit être exercé annuellement.

Communauté métropolitaine
de Montréal

ANNEXE 1

Programme métropolitain de suivi et de reddition de comptes 2017-2022 de l'application réglementaire sur l'assainissement des eaux

La convention signée par chaque municipalité délégataire inclut des obligations et des engagements de la part de chaque municipalité par rapport à l'application réglementaire qui leur a été déléguée avec leur consentement. Celle-ci est révocable par l'une ou l'autre des parties par un avis de quatre mois avant l'échéance annuelle de la convention qui autrement, se renouvelle automatiquement.

La Communauté s'est engagée à s'assurer d'une application adéquate et uniforme de la réglementation sur l'assainissement des eaux. Sans rapport de suivi périodique de l'application réglementaire par les municipalités délégataires, la Communauté ne peut s'assurer de l'application réglementaire.

1. Pour les 20 municipalités qui n'ont pas rempli cette obligation (avant le mois de mai 2017), différentes options s'offrent à elles avant que la Communauté ne soit contrainte au retrait de la délégation. Parmi les options possibles, on compte l'embauche de personnel qualifié supplémentaire, la subdélégation ou la mise en commun de ressources par plusieurs municipalités, de même que de confier le mandat à la MRC ou à une régie existante ou à créer. Notons qu'il est possible pour la Communauté de créer une régie (article 122 et suivants de la Loi sur la CMM) afin de répondre à des besoins spécifiques. Un délai de trois ans pour arriver à un choix final est accordé à ces municipalités. Entretemps, les obligations de suivi par les municipalités demeurent.

De son côté, la Communauté modifiera le suivi qu'elle exerce auprès des municipalités tout en respectant son engagement de minimiser les efforts demandés aux municipalités pour la production de rapports et en répondant aux recommandations de 2015 de la commission de l'environnement.

2. Un rapport produit par la Communauté rendra disponibles les informations quant au suivi de l'application réglementaire.

3. Le questionnaire de suivi, tel que transmis aux municipalités pour l'année 2015, sera remplacé par la cueillette des informations suivantes qui seront colligées dans un rapport à rendre public par la suite. Cette mesure sera mise en place dès 2017 pour le prochain rapport de suivi périodique.

   Par ailleurs, la possibilité de mettre en place une plateforme électronique de reddition de comptes sera étudiée et développée le cas échéant en 2018.

Établissements industriels					
Nombre d'établissements ciblés par la municipalité	Nombre d'établissements suivis qui ont dû soumettre des rapports de caractérisation à la municipalité (art. 9)	Nombre d'établissements visés par les analyses de suivi (art. 10)	Nombre visites/inspections pour la période	Nombre d'établissements pour lesquels des actions subséquentes ont été entreprises par la municipalité	Nombre de poursuites intentées

Cabinets dentaires				
Nombre de cabinets dentaires dans la municipalité	Nombre de cabinets dentaires ayant déclaré l'installation de séparateurs d'amalgame	Nombre de visites/inspections pour la période	Nombre d'installations conformes confirmées par la municipalité	Nombre de cabinets où l'entretien est adéquat et confirmé par la municipalité

Restaurants ou entreprises qui effectuent la préparation d'aliments				
Nombre d'établissements répertoriés par la municipalité	Nombre d'établissements ayant déclaré avoir installé des équipements	Nombre de visites/inspections pour la période	Nombre d'installations conformes confirmées par la municipalité	Nombre d'entreprises où l'entretien est adéquat et confirmé par la municipalité

Garages, ateliers d'entretien, etc.				
Nombre d'établissements répertoriés par la municipalité	Nombre d'établissements ayant déclaré avoir installé des équipements	Nombre de visites/inspections pour la période	Nombre d'installations conformes confirmées par la municipalité	Nombre d'entreprises où l'entretien est adéquat et confirmé par la municipalité

4. Dans le Plan de mise en œuvre des recommandations de la commission de l'environnement sur l'application de la réglementation sur l'assainissement des eaux adopté par le comité exécutif le 19 mai 2016, il est prévu « d'évaluer la nécessité de mettre sur pied un programme d'audit périodique par la Communauté auprès des municipalités délégataires ».

   Débutant en janvier 2018 et pour que la Communauté puisse valider l'application, il sera demandé aux municipalités délégataires de produire un rapport expliquant en détail comment l'application réglementaire est effectuée et comment sont validés les rapports soumis par les entreprises ou toute autre mesure permettant de s'assurer du respect des normes de rejets. Ce rapport sera remis à la fin de l'année 2018.

   À partir de 2019 et des rapports fournis par les municipalités sur le suivi qu'elles exercent, un audit sera effectué auprès de chaque responsable de l'application et un rapport sur leur performance individuelle sera produit. Les points suivants pourront par exemple être vérifiés : connaissance des industries et leurs procédés en place sur le territoire, visite des lieux, compilation des rapports soumis, suivi des résultats et des mesures correctives prescrites et poursuites judiciaires au besoin.

Par la suite, avec les résultats des rapports annuels et des audits, la Communauté :

- Reçoit et analyse les rapports;
- Demande au besoin de mettre en place des mesures correctives si les attentes de la Communauté ne sont pas rencontrées en transmettant un avis qui précise le délai d'implantation;
- Reçoit et analyse le rapport de la municipalité sur les mesures correctives implantées;
- Valide les mesures mises en place; et
- Le cas échéant, abroge la convention de délégation et prend en charge l'application du volet industriel de la réglementation aux frais de la municipalité concernée.

La mise en place des pistes de solution se fera de façon graduelle et en évaluant à chaque étape les améliorations apportées ou non au suivi de l'application réglementaire par les municipalités.

Échéancier de réalisation
2017
Avis aux 20 municipalités qui n'ont pas fourni de rapport de suivi. Publication d'un rapport de suivi par la Communauté pour l'année 2015. Modification du questionnaire de suivi.
2018
Tableaux de suivi modifiés. Rapport des municipalités expliquant comment se fait l'application.
2019
Réception des rapports des municipalités. Préparation des questionnaires pour les audits. Mandat pour la réalisation d'audits.
2020
Analyse des rapports annuels. Réalisation des audits dans les municipalités.
2021
Recommandations suite aux audits et aux avis. Modification ou retrait de la convention de délégation de l'application.

ANNEXE 2

Communauté métropolitaine de Montréal

BOIS-DES-FILION
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

BOIS-DES-FILION
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	2	2	2
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	1	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	23	30	32
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	28	29
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	6	6
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE BEAUHARNOIS
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	nr	nr	24
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	nr	nr	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	nr	nr	ns
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	nr	nr	ns
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	nr	nr	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	nr	nr	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	nr	nr	ns
	Type de contaminants suivis	nr	nr	ns
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	nr	nr	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	nr	nr	ns
	Entente de dérogation pour NTK	nr	nr	Non
	Entente de dérogation pour NH4	nr	nr	Non
	Entente de dérogation pour DCO	nr	nr	Non
	Ententes de dérogation pour MES	nr	nr	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	nr	nr	Non
	Règlement municipal complémentaire	nr	nr	Non

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, tenue d'une rencontre

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE BEAUHARNOIS
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	nr	2
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	nr	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	nr	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	15
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	nr	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	9
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	nr	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	0

nr : pas de réponses

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE BELOEIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	nr	1	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	nr	1	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	nr	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	nr	1	ns
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	nr	0	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	nr	0	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	nr	Non	Non
	Type de contaminants suivis	nr	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	nr	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	nr	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	nr	1	0
	Entente de dérogation pour NTK	nr	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	nr	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	nr	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	nr	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	nr	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	nr	Non	Non

Commentaire : Aucun suivi n'a été fait par la municipalité de Beloeil en 2018 mais un contrat de services professionnels a été octroyé en 2019.

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE BELOEIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	6	5	10
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	1	2	2
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	26	26	62
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	12	12
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	11	11	15
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	2	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas
nr : pas de réponses
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

BLAINVILLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	3	4	5
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	3	4	5
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	3	4	3
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	3	4	4
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	2	2	3
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	2	3	3
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	0	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	3	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

BLAINVILLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	16	16	16
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	13	16	16
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	12	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	105	118	117
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	103	60
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	5	1	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	100	8
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	31	43
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	0	12
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	1	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	31	16

na : ne s'applique pas
nd : non déterminé

Communauté métropolitaine de Montréal

BOISBRIAND
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	12	16	12
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	12	16	26
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	12	3	26
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	5	4	6
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	1	0	2
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	1	0	4
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	Contaminants de base	Contaminants de base	Contaminants de base
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	63	62	26
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	35	15	18
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	35	15	18
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	68	26	18
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Éclaircissements supplémentaires nécessaires.

Communauté métropolitaine de Montréal

BOISBRIAND
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	15	11	8
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	8	8	8
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	39	41	93
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	93
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	3	6	12
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	12
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CANDIAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	7	7	6
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	6	6	4
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	3	2	2
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	5	2	3
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	2	2	2
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	0	0	2
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	de base	de base	de base
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	2	2	2
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	0	2
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	0	2
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	2
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Oui
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Oui
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Suivi à améliorer pour les établissements industriels.

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CANDIAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	nr	8
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	nr	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	nr	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	42
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	nr	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	16
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	nr	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	0

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CARIGNAN
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	nr	nr	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	nr	nr	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	nr	nr	nr
	Type de contaminants suivis	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	nr	nr	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour NTK	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour NH4	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour DCO	nr	nr	nr
	Ententes de dérogation pour MES	nr	nr	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	nr	nr	nr
	Règlement municipal complémentaire	nr	nr	nr

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, aucune réponse

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CARIGNAN
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CHAMBLY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	ns	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	ns	ns	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	ns	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	ns	ns	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	ns	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	ns	ns	nr
	Type de contaminants suivis	ns	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	ns	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	ns	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	ns	ns	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	ns	ns	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	ns	ns	nr
	Entente de dérogation pour NTK	ns	ns	nr
	Entente de dérogation pour NH4	ns	ns	nr
	Entente de dérogation pour DCO	ns	ns	nr
	Ententes de dérogation pour MES	ns	ns	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	ns	ns	nr
	Règlement municipal complémentaire	ns	ns	nr

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, tenue d'une rencontre

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CHAMBLY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	ns	ns	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	ns	ns	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	ns	ns	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	ns	ns	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	ns	ns	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	ns	ns	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	ns	ns	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	ns	ns	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	ns	ns	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	ns	ns	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	ns	ns	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	ns	ns	nr

nr : pas de réponses

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CHARLEMAGNE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CHARLEMAGNE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	1	1	1
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	1	1	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	1	1	1
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	9	9	9
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	9	9	9
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	9	9	9
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	11	11	11
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	11	11	11
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	11	11	11

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CHÂTEAUGUAY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	1
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	0	0
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	ns	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	ns	0	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	ns	0	ns
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels.

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CHÂTEAUGUAY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	11	11	10
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	8	8	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	1	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	122	122	33
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	nd	nd
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	47	47	55
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	nd	nd
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas
nd : non déterminé
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CONTRECOEUR
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE CONTRECOEUR
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	1	1	1
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	1	1	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	2	0	1
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	12	16	11
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	7	9	7
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	6	10	8
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	6	6	6
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE DELSON
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	1	1	1
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	1	0	0
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	0	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	0	0	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Non	Oui
	Type de contaminants suivis	de base	na	Fct procédé
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	0	na	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	na	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	na	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE DELSON
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nd	nd	5
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nd	ns	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nd	ns	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	ns	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	nd	42
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	ns	3
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	ns	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	ns	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	nd	47
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	ns	2
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	ns	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	ns	0

na : ne s'applique pas
nd : non déterminé
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE DEUX-MONTAGNES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE DEUX-MONTAGNES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	3	3	4
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	0	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	14	14	15
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	6	5
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE HUDSON
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	nr
	Type de contaminants suivis	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	nr
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	nr
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	nr

Commentaire : Aucune réponse pour le suivi 2018

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE HUDSON
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	2	2	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	2	2	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	20	20	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	18	18	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	2	2	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr

na : ne s'applique pas

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LA PRAIRIE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	3	3	3
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	3	3	3
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	2	1	1
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	2	1	0
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	1	0	1
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	de base	de base	de base
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	2	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	1	0	1
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	1
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	1	0	1
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Oui	Oui	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Suivi à améliorer pour les établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LA PRAIRIE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	6	6	7
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	6	6	6
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	45	46	47
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	20	30	15
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	13	16
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	6	4
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE L'ASSOMPTION
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	4	2	3
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	1	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	1	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	ns	ns
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	ns	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	ns	ns
	Type de contaminants suivis	fct procédé	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	1	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	ns	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	ns	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	ns	ns
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, tenue d'une rencontre

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE L'ASSOMPTION
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	6	5	4
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	6	5	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	1	5	4
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	40	22	nd
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	15	12	22
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	12	10
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	18	18	16
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	8	10	2
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	10	2
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

nd : non déterminé

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LAVAL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	49	45	49
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	51	55	54
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	7	19	11
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	38	40	42
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	38	25	28
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	38	25	28
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	na	fct procédé	fct procédé
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	2	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	1	1
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	1	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	2	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Oui	Oui	Oui
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LAVAL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	95	94	94
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	95	94	94
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	72	32	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	21	17	63
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	nd	nd
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	nd	569
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	36	22	702
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	36	12	702
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	nd	nd
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	nd	259
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	4	424
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	3	424

na : ne s'applique pas

nd : non déterminé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LÉRY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LÉRY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	na	na	na
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	na	na	na
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	1	1	2
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	1	1	1
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	1	0	1
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE LES CÈDRES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	nr
	Type de contaminants suivis	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	nr
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	nr
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	nr

Commentaire : Aucune réponse pour le suivi 2018

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE LES CÈDRES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	2	1	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	1	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	4	6	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	1	0	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	na	na	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	na	na	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	nr

na : ne s'applique pas

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE L'ÎLE-PERROT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	ns	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	ns	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE L'ÎLE-PERROT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	5	5	5
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nd	5	5
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	1	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	48	45	51
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	39	39
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	1	10
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	24	4
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	12	12	12
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	10	10
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	1	10
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	2	0

na : ne s'applique pas
nd : non déterminé
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	28	33	34
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	44	54	49
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	11	31	23
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	27	30	26
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	14	18	17
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	10	11	20
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	fct procédé	fct procédé	fct procédé
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	4	16	18
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	4	11	11
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	3	11	11
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	2	0	4
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	1	0
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Oui	Oui	Oui
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	110	111	108
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	109	111	108
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	14	44
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	23	111	22

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

Août 2019

		Boucherville		
		2016	2017	2018
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	157	151	161
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	1	3	8
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	19
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	1	14	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	48	48	48
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	2	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	1
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	1	0

		Brossard		
		2016	2017	2018
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	325	332	326
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	46	34
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	19	22
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	2	46	34
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	80	81	77
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	2
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	2

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

Août 2019

		Longueuil		
		2016	2017	2018
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	913	913	702
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	35
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	362
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	92
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	351	351	342
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	30	0	1
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	79
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	7

		Saint-Lambert		
		2016	2017	2018
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	100	94	100
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	15	18
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	5	6	6
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	1	1
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	5

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LORRAINE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE LORRAINE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	2	3	3
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	2	3	3
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	1	2	3
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	1
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	2	2	2
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	2	1	2
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	1	2	1
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	1	1
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	na	na	na
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	na	na	na
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MASCOUCHE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	10	2	10
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	1	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	1	ns	ns
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	ns	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	ns	ns
	Type de contaminants suivis	na	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	ns	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	ns	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	ns	ns
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, tenue d'une rencontre

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MASCOUCHE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	10	10	10
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	10	8	8
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	112	112	120
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	83	83
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	83	0	1
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	25	25	25
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	21	21
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	21	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Non	Oui	Oui

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	1	1	1
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	1	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	1	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	14	14	15
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	12	14
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	14	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	2	1
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	7	7
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	6	6
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	7	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	1	0

na : ne s'applique pas

Commentaire : Peu de suivi a été fait par la municipalité de McMasterville en 2018 mais un contrat de services professionnels a été octroyé en 2019.

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MERCIER
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	2	2	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	2	2
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	1	2
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	0	0
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	0	0
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	0	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	ns	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	ns	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Suivi à améliorer pour les établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MERCIER
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	4	4	4
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	4	4	4
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	4	4
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	4	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	28	27	37
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	4	6	33
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	21	37
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	27	4
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	30	38	39
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	1	9	26
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	30	39
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	38	16

na : ne s'applique pas

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MIRABEL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	14	14	14
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	10	10	17
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	5	0	4
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	10	10	11
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	7	5	4
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	6	3	2
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	de base	fct procédé	fct procédé
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	1	0	3
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	na	2
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	na	1
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Oui	Oui	Oui
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MIRABEL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	7	9	9
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	4	4	4
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	4	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	nd	97
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	84
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	96	25
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	44	13
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	nd	51
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	34
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	47	14
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	18	17

na : ne s'applique pas

nd : non déterminé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MONT SAINT-HILAIRE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	1	ns
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	1	1	ns
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	ns
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	1	1	ns
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	0	0	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	0	0	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	ns
	Type de contaminants suivis	na	na	ns
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	ns
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	ns
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	ns
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	ns
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	ns
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Oui	Oui	ns
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	ns

Commentaire : Aucun suivi n'a été par la ville en 2018 mais un contrat de services professionnels a été octroyé en 2019

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MONT SAINT-HILAIRE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	nr	ns
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	nr	ns
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	nr	ns
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	ns
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	ns
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	nr	ns
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	ns
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	ns
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	ns
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	nr	ns
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	ns
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	ns

na : ne s'applique pas
nr : pas de réponses
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MONTRÉAL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	224	218	236
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	661	603	788
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	1362	1 185	1 940
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	186	187	192
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	113	84	84
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	48	68	46
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	fct procédé	fct procédé	fct procédé
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	247	265	263
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	116	122	100
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	116	122	100
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	15	5	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	23	5	3
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Oui	Oui	Oui
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE MONTRÉAL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	739	984	814
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nd	nd	801
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	207	115	115
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	9	6	9
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	13 000	11 000	12 600
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	nd	5811
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	11 192	8 016
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	11 000	14
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	2089	2 089	1 923
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	nd	33
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	nd	nd
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	nd	nd

nd : non déterminé

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	2	2	2
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	1	2
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	2	1	1
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	1	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	10	11	8
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	1	8
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	10	1	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	2	1	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ D'OKA
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ D'OKA
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	1	2	1
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	0	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	10	8	14
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	1
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	1	1	1
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	1	1	1
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	2	4	3
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE D'OTTERBURN PARK
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	na	na

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE D'OTTERBURN PARK
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	1	1	1
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	0	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	3	3	6
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	2	2	2
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Commentaire : Aucun suivi n'a été fait par la municipalité d'Otterburn Park en 2018 mais un contrat de services professionnels a été octroyé en 2019.

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE PINCOURT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE PINCOURT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	3	3	3
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	3	3	3
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	3
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	7	8	9
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	7	8	9
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	2	1	9
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	4	5	5
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	4	5	5
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	1	5
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	nr
	Type de contaminants suivis	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	nr
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	nr
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	nr

Commentaire : Aucune réponse pour le suivi 2018

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	3	2	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	2	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	1	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	na	1	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	na	1	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	0	nr

na : ne s'applique pas

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	na	na	na
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	na	na	na
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	3	3	1
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	1
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE REPENTIGNY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	5	5	5
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	7	8	6
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	7	5	3
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	5	6	5
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	3	4	3
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	4	6	4
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	Fct procédé	Fct procédé	Fct procédé
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	2	3	4
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	2	2	2
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	2	2	2
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	4	4	1
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Suivi adéquat, aucune question soulevée par les réponses au questionnaire

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE REPENTIGNY
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	23	23	22
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	23	23	22
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	1	0	1
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	22
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	220	220	220
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	220	220	220
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	25	27	21
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	1
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	120	120	120
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	120	120	120
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	9	3	5
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	1

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE RICHELIEU
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	nr	nr	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	nr	nr	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	nr	nr	nr
	Type de contaminants suivis	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	nr	nr	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour NTK	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour NH4	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour DCO	nr	nr	nr
	Ententes de dérogation pour MES	nr	nr	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	nr	nr	nr
	Règlement municipal complémentaire	nr	nr	nr

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, aucune réponse

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE RICHELIEU
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE ROSEMÈRE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE ROSEMÈRE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	8	8	11
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	0	8
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	40	22	55
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	1	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	5	5	8
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-AMABLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	Oui	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-AMABLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	2	2	2
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	2	2	2
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	3	0	3
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	12	13	12
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	12	13	12
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	16	2	16
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	5	0	5
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	11	9	11
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	3	2	3
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	11	0	11
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	8	0	8

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	na	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	na	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	na	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	3	4	3
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	3	4	3
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	18	39	35
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	18	20	nd
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	5
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	11	15	17
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	11	15	11
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	1	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

nd : non déterminé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	7	6	5
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	7	6	5
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	1	3	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	6	4	3
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	5	2	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	4	3	3
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	7	7	8
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	4	5	8
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	7	8
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	75	73	80
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	32	65	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	32	70	34
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	8	8
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	8	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	8	8
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-CONSTANT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	0	0
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	Non	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	Non	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	Non	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	Non	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	na	na
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-CONSTANT
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	nr	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	nr	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	nr	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	nr	0
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	nr	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	nr	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	nr	Non
	Type de contaminants suivis	na	nr	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	nr	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	nr	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	nr	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	ns	nr	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	ns	nr	ns
	Entente de dérogation pour NTK	Non	nr	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	nr	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	nr	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	nr	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	nr	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	nr	Non

Commentaire : Aucun suivi pour les établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	4	nr	3
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	nr	3
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	nr	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	nr	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	18	nr	11
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	nr	11
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	1	nr	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	nr	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	12	nr	7
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	nr	7
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	nr	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	nr	0

na : ne s'applique pas
nr : pas de réponses
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-CATHERINE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	2	2	2
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	2	2	2
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	2	2	2
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	0	0	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	de base	de base	de base
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	0	0	1
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	2
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Oui	Oui	Oui
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-CATHERINE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	4	4	4
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	4	4	4
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	4	1	1
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	1	1	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	17	28	30
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	17	28	30
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	5	10
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	2	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	15	38	17
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	15	38	17
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	5	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-JULIE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	1	1
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	1	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	1	1
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	0	0
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	0	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Oui	Non
	Type de contaminants suivis	na	fct procédé	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	0	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Non	Non

Commentaire : Suivi adéquat, aucune question soulevée par les réponses au questionnaire

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-JULIE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	7	14	14
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	7	14	14
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	5
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	58	51	85
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	58	51	85
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	20
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	1
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	33	35	36
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	33	35	36
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	5
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	2

na : ne s'applique pas

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	nr
	Type de contaminants suivis	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	nr
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	nr
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	nr
	Règlement municipal complémentaire	na	Oui	nr

Commentaire : Aucune réponse pour le suivi 2018

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	3	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	3	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	3	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	0	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	17	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	17	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	0	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	0	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	9	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	9	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	0	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	0	nr

na : ne s'applique pas

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	3	3	3
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	2	2	2
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	2	2	2
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	1	0	1
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Oui	Non
	Type de contaminants suivis	na	fct procédé	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	0	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Oui

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	7	8	9
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	7	8	7
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	58	97	109
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	51	64	69
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	2	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	23	36	36
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	11	11	11
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-EUSTACHE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	8	8	9
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	8	8	4
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	1	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	4	4	4
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	3	1	2
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	3	1	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Oui	Oui	Oui
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Suivi à améliorer pour les établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-EUSTACHE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	12	12	12
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	12	12	12
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	140	140	140
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	56	56	56
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	173	173	170
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	30	30	30
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

PAROISSE DE SAINT-ISIDORE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	nr	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	nr	1
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	nr	1
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	nr	1
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	nr	0
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	nr	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	nr	Non
	Type de contaminants suivis	na	nr	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	nr	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	nr	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	nr	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	nr	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	nr	0
	Entente de dérogation pour NTK	na	nr	Non
	Entente de dérogation pour NH4	na	nr	Non
	Entente de dérogation pour DCO	na	nr	Non
	Ententes de dérogation pour MES	na	nr	Oui
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	nr	Oui
	Règlement municipal complémentaire	na	nr	Non

Commentaire : Suivi adéquat pour les établissements industriels en 2018

Communauté métropolitaine de Montréal

PAROISSE DE SAINT-ISIDORE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	nr	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	nr	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	nr	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	nr	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	8	nr	4
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	nr	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	nr	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	nr	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	7	nr	9
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	nr	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	nr	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	nr	0

na : ne s'applique pas

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	1	1	1
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	1	1	1
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	1	0	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Explications satisfaisantes pour le suivi des établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	1	1	1
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	1	1	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	1	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	1	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	2	2	2
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	1	1	1
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	2	1	1
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	1	0	1
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	5	2	2
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	2	1	1
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	4	1	1
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	2	0	1

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Oui	Oui	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	2	2	2
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	2	2	0
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	11	11	21
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	9	9	15
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	8	8	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-LAZARE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-LAZARE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	3	4	3
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	3	4	3
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	11	11	10
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	4	4	4
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	1	1	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	nr	nr	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	nr	nr	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	nr	nr	nr
	Type de contaminants suivis	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	nr	nr	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	nr	nr	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour NTK	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour NH4	nr	nr	nr
	Entente de dérogation pour DCO	nr	nr	nr
	Ententes de dérogation pour MES	nr	nr	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	nr	nr	nr
	Règlement municipal complémentaire	nr	nr	nr

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, aucune réponse

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nr	nr	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nr	nr	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nr	nr	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nr	nr	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nr	nr	nr

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	1	nr
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	nr
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	ns	nr
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	ns	nr
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	ns	nr
	Type de contaminants suivis	na	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	ns	nr
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	ns	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	ns	nr
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	ns	nr
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	nr
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	nr
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	nr
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	nr
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	nr
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	nr

Commentaire : Aucune réponse pour le suivi 2018

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	nr
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	nr
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	nr
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	nr
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	1	1	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	nr
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	nr
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	2	2	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	1	2	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	nr

na : ne s'applique pas
nr : pas de réponses
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	3
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	87
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	1	1	1
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	0	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	2	3	2
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	2
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	18	37	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	0	nr
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	30	nr
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	15	nr

na : ne s'applique pas

nr : pas de réponses

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-PHILIPPE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE SAINT-PHILIPPE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	3	2	2
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	0	0	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	1	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	1
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	5	5	5
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	0	2	2
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	1	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	1	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

PAROISSE DE SAINT-SULPICE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	na	na	na
	Entente de dérogation pour NH4	na	na	na
	Entente de dérogation pour DCO	na	na	na
	Ententes de dérogation pour MES	na	na	na
	Ententes de dérogation pour phosphore total	na	na	na
	Règlement municipal complémentaire	na	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

PAROISSE DE SAINT-SULPICE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	7	4	6
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	7	2	0
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	3
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	3
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	7	5	12
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	7	0	0
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	2
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	2

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	na	na	na
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	na	na	na
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	na	na	na
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	na	na	na
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun établissement industriel visé

Communauté métropolitaine de Montréal

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	na	na	na
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	na	na	na
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	1	1	1
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	1	1	1
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	1	1	1
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE TERREBONNE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	6	7	6
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	1	1	6
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	18	4	12
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	4	4	3
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	0	0	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	0	0	1
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Oui	Oui	Oui
	Type de contaminants suivis	fct procédé	fct procédé	fct procédé
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	1	1	1
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour NH4	Oui	Oui	Oui
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Suivi à améliorer, réévaluation en cours par la ville

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE TERREBONNE
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	nd	ns	ns
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	nd	ns	ns
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	nd	ns	ns
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	ns	ns
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	ns	ns
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	ns	ns
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	ns	ns
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	ns	ns
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	ns	ns
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	ns	ns
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	ns	ns
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	ns	ns

na : ne s'applique pas

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE VARENNES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	2	2	2
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	2	2	2
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	2	2	2
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	0	0	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Suivi adéquat pour les établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE VARENNES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	6	5	5
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	5	5
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	1	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	51	50	57
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	24	43	50
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	8	2	7
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	42	40	43
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	22	21	24
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	7	0	3
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	4	4	4
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	2	1	4
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	1	1	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	2	2	4
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	1	1	0
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	1	1	0
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	0
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	0
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Oui

Commentaire : Suivi adéquat pour les établissements industriels

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	18	18	5
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	0	nd	nd
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	85	85	28
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	nd	ns	nd
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	nd	ns	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	0	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	57	57	31
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	nd	nd	nd
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	nd	1	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	nd	1	0

na : ne s'applique pas
nd : non déterminé
ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	0	0	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	ns	ns
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	ns	ns	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	ns	ns	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Non	Non
	Type de contaminants suivis	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	na	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	ns	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	ns	ns
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, aucune réponse

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	na	na	na
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	na	na	na
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	0	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	na	na	na
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	na	na	na
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	na	na	na
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	na	na	na
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	na	na	na

na : ne s'applique pas

ns : non suivi

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE VERCHÈRES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Établissements industriels	Nombre d'établissement industriels visés par la caractérisation des eaux usées (article 9) ou les analyses de suivi des eaux usées (article 10)	1	1	1
	Nombre d'établissements industriels rejetant des eaux usées ayant fait l'objet d'un suivi (incluant ceux qui doivent soumettre des rapports)	1	1	0
	Nombre de visites ou inspections effectuées par vos équipes dans les établissements industriels	0	0	0
	Nombre d'établissements industriels ayant transmis les rapports requis de caractérisation ou d'analyses de suivi	0	0	0
	Nombre d'établissements où des dépassement de normes (incluant les contaminants faisant l'objet d'une dérogation) ont été rapportés par l'établissement industriel ou son consultant	0	0	ns
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à la réception des rapports fournis par l'établisement	0	0	ns
	Échantillonnages faits par votre personnel ou votre consultant	Non	Oui	Non
	Type de contaminants suivis	na	de base	na
	Nombre d'établissements industriels échantillonnés par vos équipes ou vos consultants	na	1	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels des dépassement de normes ont été enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	0	na
	Nombre d'établissements industriels pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise par votre municipalité suite à des dépassements enregistrés par vos équipes ou vos consultants	na	0	na
	Nombre de constats d'infraction émis pour des clauses administratives	0	0	ns
	Nombre de constats d'infraction émis pour des dépassements de normes	0	0	ns
	Entente de dérogation pour NTK	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour NH4	Non	Non	Non
	Entente de dérogation pour DCO	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour MES	Non	Non	Non
	Ententes de dérogation pour phosphore total	Non	Non	Non
	Règlement municipal complémentaire	Non	Non	Non

Commentaire : Aucun suivi, lettre au dg, tenue d'une rencontre

Communauté métropolitaine de Montréal

VILLE DE VERCHÈRES
APPLICATION DU RÈGLEMENT 2008-47
RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

		2016	2017	2018
Cabinets dentaires	Nombre de cabinets dentaires	2	2	2
	Nombre de cabinets dentaires vous ayant informé de l'installation d'un séparateur d'amalgame certifié ISO11143	1	1	1
	Nombre de visites dans les cabinets dentaires	0	0	0
	Nombre de cabinets dentaires pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0
Restaurants	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments	6	9	9
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments vous ayant informé de l'installation d'un piège à matière grasse	6	7	7
	Nombre de visites dans les restaurants ou entreprises effectuant la préparation d'aliments	1	0	0
	Nombre de restaurants ou d'entreprises effectuant la préparation d'aliments pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	2	0
Garages	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	8	10	10
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques vous ayant informé qu'ils avaient installé un séparateur eau/huile et un dessableur	2	4	5
	Nombre de visites dans les garages ou entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques	0	0	0
	Nombre de garages ou d'entreprises effectuant l'entretien de véhicules ou de pièces mécaniques pour lesquels une action supplémentaire a été entreprise	0	0	0

na : ne s'applique pas

ns : non suivi